

Rapport public Parcoursup session 2023

IUT Aix-Marseille - Site de Marseille St Jérôme - BUT - Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IUT Aix-Marseille - Site de Marseille St Jérôme - BUT - Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	24	488	8

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPETENCES GENERALES

- Être actif dans sa formation : écouter, participer et avoir envie d'apprendre,
- Avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre un énoncé scientifique et de rédiger une solution à un problème,
- Avoir un niveau suffisant en anglais pour progresser pendant la formation afin d'extraire les informations d'un document technique rédigé en anglais et de pouvoir échanger oralement ou à l'écrit sur un sujet technique,
- Détenir des connaissances de base en bureautique et être capable d'évoluer dans un environnement numérique.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Mobiliser des ressources pour répondre à une problématique scientifique et technique,
- Élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation donnée.

QUALITES HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Montrer sa motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences en général,
- S'impliquer dans ses études et fournir un travail régulier, nécessaires à la réussite,
- Avoir l'esprit d'équipe, être capable de s'intégrer et de participer activement aux travaux de groupe,
- Faire preuve d'autonomie et d'initiative.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Formation de Technicien Supérieur (bac + 3)

dans les métiers de l'électronique, la robotique, des télécommunications, de l'automatique, de l'informatique et des réseaux.

Organisation

Chaque année : 24 semaines à IUT + 28 semaines en entreprise

1 mois à l'IUT / 1 mois en entreprise

24 apprenant-e-s maximum

Contrôle continu

Programme du BUT GEII (parcours "Electronique et Systèmes Embarqués")

Avantages

Formation universitaire dans un contexte professionnel

Expérience professionnelle valorisant le CV

Salaire mensuel et cotisation aux caisses de retraite

Insertion professionnelle facilitée

Poursuite d'études en alternance facilitée

Entreprises

Secteurs d'activité : énergie, aéronautique, industrie microélectronique, santé, transports et automobile, technologies de l'information et de la communication, nouvelles technologies...

site de la formation BUT Geii à l'IUT de Marseille : https://url.univ-amu.fr/geii_site_marseille

site concernant l'apprentissage à l'IUT de Marseille : https://url.univ-amu.fr/iut_marseille_apprentissage

site du CFA (Centre de Formation par Apprentissage) universitaire : <http://www.cfa-epure.com/>

site concernant le BUT Geii (au niveau national) : <https://but-geii.fr/>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission commence par examiner chaque vœu en fonction des résultats académiques obtenus en première et terminale, et éventuellement des résultats obtenus dans une (les) année(s) réalisée(s) post-BAC.

Pour les bacheliers de la série Générale, STI2D, et Bac Professionnel, les matières suivantes sont prises en compte : mathématiques et l'une ou plusieurs matières scientifiques intéressant la formation. Elles sont utilisées dans le calcul d'une moyenne en fonction de la moyenne de la classe.

Ensuite, des éléments qualitatifs sont pris en compte pour ajuster ces moyennes :

- Les appréciations de l'équipe pédagogique du lycée
- Le classement des candidats dans ces matières
- Le degré de cohérence entre la série de baccalauréat et la formation
- Les entretiens de recrutement d'une durée de 20 minutes organisés en présentiel ou en distanciel pour les candidats les plus éloignés
- Le projet de formation et le CV
- Les motivations pour intégrer une formation par apprentissage

Les moyennes finales permettent alors de créer un refus ou une admission à la formation à la condition de signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise qui est saisi dans l'application parcoursup et pourra être communiqué à chaque candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission a constaté une augmentation du nombre de candidatures avec une grande diversité dans la qualité des dossiers et des profils. La quantité de candidats Bacs technologiques a légèrement augmenté mais le nombre de Bacs de Série STI2D a peu évolué alors que ces profils sont particulièrement adaptés à la formation. Il est important de rappeler que la qualité des résultats dans les matières scientifiques et le comportement en classe sont des éléments prépondérants dans le classement des dossiers. S'agissant de formation en apprentissage, la qualité des CV (en lien avec des expériences professionnelles éventuelles), ainsi qu'une connaissance, à minima, des modalités relatives aux formations en alternance, peuvent constituer un élément complémentaire d'appréciation des dossiers.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques	Résultats obtenus au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité, les matières scientifiques et les mathématiques.	Bulletins de notes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, Acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations de l'équipe pédagogique dans l'ensemble des matières.	Bulletins de notes, fiche avenir.	Très important
Savoir-être	Savoir-être	Assiduité et comportement dans toutes les matières, Appréciations de l'équipe pédagogique. Synthèse des absences et retards.	Bulletins de notes, fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité, Motivation pour la spécialité, Degré de cohérence entre les enseignements de spécialité et/ou la série du baccalauréat et la formation.	Projet motivé de formation. Degré de cohérence entre les enseignements de spécialité et/ou la série du baccalauréat et la formation.	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expérience et engagement	Engagement citoyen, associatif, bénévolat, Expérience professionnelle, Expérience internationale.	Engagement citoyen, associatif, bénévolat, Expérience professionnelle, Expérience internationale.	Complémentaire

Signature :

Sophie LENGRAND-JACOULET,
 Directeur de l'établissement IUT Aix-Marseille - Site
 de Marseille St Jérôme